# Compte rendu Conseil Municipal du 23 mars 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-trois mars à vingt heure, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Daniel Bourgois, le Maire.

Etaient présents: M. Bourgois, M. Foucault, M. Péters, M. Pujos, Mme Clouard, Mme Doucet, M. Petit,

M. Sturma.

Absents excusés: Mme Poutrain, M. Merle.

Présentation des procurations : Mme Poutrain à M. Bourgois.

**Secrétaire de séance** : Mme Clouard. **Date de convocation** : 20/03/2017.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

#### Ordre du jour :

### **Budget commune:**

- Vote du compte administratif 2016 et du compte de gestion.

# **Budgets annexes:**

- Vote des comptes administratifs 2016 et des comptes de gestion.

Questions diverses

\_\_\_\_\_

#### 1) Compte Administratif 2016 du Budget Commune

Présentation par M. Petit du compte administratif 2016 :

### Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement de 325 223.89€ Recettes de fonctionnement de 438 289.27€

#### <u>Section d'investissement</u>:

Dépenses d'investissement de 181 323.30€ Recettes d'investissement de 103 001.09€

Résultat à la clôture de l'exercice 2016:

Budget principal	Résultat à la clôture de l'exercice 2015
Investissement	-355 594.06€
Fonctionnement	407 895.16€

M. le Maire présente le compte de gestion 2016 préparé par la trésorerie et rigoureusement identique au compte administratif 2016 de la commune.

### 2) Compte Administratif 2016 budget Assainissement

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Sinistres Assainissement	7 488.00€	Versement 2016 SAUR Assainissements non collectifs	10 822.74€
Vidanges 2016	9 449.25€	Generaly Remboursement sinistres	7 180.80€
Totaux	16 937.25€		18 003.54€

Solde de la section fonctionnement année 2016 : excédent de 1 066.29€ Pour rappel, excédent reporté de la section de fonctionnement N-1 : 8 289.48€ Pas d'investissement pour le budget Assainissement.

Le compte de gestion de la trésorerie de Crépy en Valois est identique au compte administratif du budget Assainissement.

Il ressort de l'exercice 2016 un excédent de résultat de fonctionnement reporté sur budget primitif de 2017 de 9 355.77€.

# 3) Compte Administratif 2016 budget Eau

### **Section Fonctionnement**

Dépenses		Recettes	
Dotations aux amortissements sur immobilisations	5 933.80€	Excédent de fonctionnement 2015 reporté	27 480.86€
Total	5 933.80€		27 480.86€

Le versement SAUR concernant l'eau potable étant toujours en attente car la commune a du faire les démarches pour assujettir le budget Eau à la TVA. Le versement 2015/2016 est donc reporté sur le BP 2017. Solde de la section fonctionnement année 2016 : déficit de - 5 933.80€

Pour rappel, excédent reporté de la section de fonctionnement N-1 : 27 480.86€

Le compte de gestion de la trésorerie de Crépy en Valois est identique au compte administratif du budget EAU.

Il ressort de l'exercice 2016 un excédent de résultat de fonctionnement reporté sur budget primitif de 2016 de 21 547.06€

# **Section Investissement**

Dépenses		Recettes	
Travaux réserve incendie	8 085.00€	Excédent d'investissement	46 718.17€
Mare de Le Luat solde		2015 reporté	
		Virement de la section de	27 480.86€
		fonctionnement 2015	
		Amortissement des	5 933.80€
		immobilisations	
		Opération d'ordre	
		Acompte travaux réserve	3 000.00€
		incendie Le luat	
		Opération d'ordre	
Totaux	8 085.00€		83 132.83€

Solde de la section d'investissement année 2016 : excédent de 848.80€ Pour rappel, excédent reporté de la section d'investissement N-1 : 46 718.17€

### **Questions diverses**

Aucune question.

En l'absence d'autres points particuliers, la séance est levée à 21h30.